

De : [JACQUES BEAUPRÉ](#)
A : [Brodeur, Pierre-Olivier](#)
Cc : [FAHIMA HAMEL](#)
Objet : Rép. : Conseillers en prévention à la DPC
Date : 15 décembre 2014 10:50:55

Salut Pierre-Olivier,

À Montréal il y a 1 chef d'équipe et deux conseillers et
à Québec, il y a 2 conseillers.

Je réalise également plusieurs sessions on peut donc dire que l'équipe est constituée de 6 personnes.

Jacques Beaupré

Directeur
Direction de la prévention et des communications
Unité permanente anticorruption

[REDACTED]

Tél. : [REDACTED] poste [REDACTED]
Courriel : [jacques.beaupre@\[REDACTED\]](mailto:jacques.beaupre@[REDACTED])

Avis de confidentialité: L'information transmise par ce courriel, de même que les fichiers joints, est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé ou une personne autorisée à lui remettre ce courriel, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser, de copier, de la diffuser ou de distribuer ce courriel, de dévoiler la teneur de ce message ou de prendre quelque mesure fondée sur l'information contenue. Vous êtes donc prié d'aviser immédiatement par courriel l'expéditeur de cette erreur et de détruire ce message, de même que les fichiers joints, sans garder de copie et de le supprimer de votre système.

>>> Le 2014-12-15 à 10:48, "Brodeur, Pierre-Olivier" <Pierre-Olivier.Brodeur@[REDACTED]> a écrit dans le message <DCBC1976-5531-43C2-B50B-6C3A697E93F7@[REDACTED]> :

Bonjour Jacques,

Nous sommes en train de traiter l'information de ton témoignage sur les activités de prévention de l'UPAC et j'aimerais valider un point avec toi. Dans ton témoignage, tu as dit que 10 personnes travaillaient à la DPC, mais j'aimerais savoir le nombre de conseillers en prévention dans l'équipe.

Merci beaucoup!

Au plaisir,

Pierre-Olivier Brodeur, Ph.D.
Membre de l'équipe de recherche
CEIC

Téléphone: [REDACTED]

Cellulaire: [REDACTED]

[pierre-olivier.brodeur@\[REDACTED\]](mailto:pierre-olivier.brodeur@[REDACTED])

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement.

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.